

TARIF DES HONORAIRES EN VIGUEUR

LOCATIONS

Appartement ou villa

Zone C

Pour le locataire :

Honoraires relatifs à la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail : 8 € TTC le m²

Honoraires relatifs à l'état des lieux d'entrée : 3 € TTC le m² et état des lieux de sortie gratuit

Pour le propriétaire :

Honoraires relatifs à la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail : 8 € TTC le m²

Honoraires relatifs à l'état des lieux d'entrée : 3 € TTC le m² et état des lieux de sortie gratuit